

V.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1900.

(AMENDEMENTS.)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget amendé du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1900 s'élève à fr.	3,069,228 »
Les crédits votés pour 1899 montent à	3,000,403 »
Soit, pour 1900, une augmentation de . . . fr.	68,825 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante :

A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1900 fr.	3,059,228 »
— 1899	2,996,403 »
AUGMENTATION. . . fr.	62,825 »

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1900 fr.	10,000 »
— 1899	4,000 »
AUGMENTATION. . . fr.	6,000 »
Soit en plus pour l'exercice 1900. . . fr.	68,825 »

Cette augmentation se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Personnel des bureaux ; traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours.*

Crédit demandé pour 1900. fr.	405,150 »
— alloué pour 1899	394,323 »
AUGMENTATION. . . fr.	8,825 »

sollicitée en vue de régulariser la position de certains agents et d'accorder à d'autres les augmentations normales de traitement.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE II.

LÉGATIONS.

ART. 6. — *Traitements des chefs de mission.*

Crédit demandé pour 1900.	fr.	814,150	»
— alloué pour 1899		807,150	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	4,000	»

Cette augmentation est rattachée au littéra t (Saint-Siège).

Dans la discussion du Budget de 1899, des observations se sont produites à la Chambre et au Sénat au sujet du traitement du Ministre de Belgique près le Saint-Siège.

Le Gouvernement propose de porter ce traitement de 26,000 francs à 30,000 francs.

L'augmentation est de nature à faire droit aux réclamations fondées sur l'insuffisance du traitement actuel, lequel ne répond plus aux exigences de la vie d'un diplomate dans une capitale telle que Rome.

CHAPITRE V.

DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.

ART. 12. — *Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels.*

Crédit demandé pour 1900	fr.	133,000	»
— alloué pour 1899		100,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	33,000	»

(Voir la note à la suite de l'article 14.)

CHAPITRE VI.

MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.

ART. 14. — *Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget.*

Crédit demandé pour 1900	fr.	65,000	»
— alloué pour 1899		50,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	15,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les intérêts belges à l'étranger prennent de jour en jour plus d'importance. Il en résulte un accroissement des dépenses prévues par les articles 12 et 14 ci-dessus. Dans le but de mettre les crédits de ces articles mieux en rapport avec les besoins actuels, on propose de les augmenter respectivement de 35,000 francs et de 15,000 francs; leur montant s'élèvera ainsi à la moyenne des dépenses réelles des cinq dernières années.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE IX.

SERVICES DIVERS.

ART. 23. — *Matériel de l'Administration centrale; frais extraordinaires.*

Crédit demandé : 10,000 francs.

Il a été voté pour cet objet un crédit de 4,000 francs en 1899. Un nouveau crédit de 10,000 francs est sollicité pour 1900.

Cette allocation est destinée :

1° A permettre l'impression d'un nouvel index alphabétique général de la bibliothèque du Département; les frais en sont estimés à	fr.	3,000 »
2° A couvrir des frais extraordinaires de reliure de volumes de la correspondance diplomatique et de la collection des arrêtés royaux et ministériels, frais s'élevant à		1,000 »
3° A compléter les collections du Bureau de législation et à dresser un nouveau catalogue		6,000 »
		10,000 »
CHIFFRE ÉGAL.	fr.	10,000 »

Le dernier travail, que l'on espère terminer vers la fin de 1900, répond à un vœu que le Gouvernement s'est engagé à réaliser lors de la discussion du Budget du Département des Affaires Étrangères pour l'exercice 1897. La somme que l'on se propose d'appliquer à ce travail a été calculée de manière à pouvoir tirer le catalogue à un grand nombre d'exemplaires, afin de lui assurer toute la publicité qu'il mérite.

PROJET DE LOI AMENDÉ.

GEWIJZIGD WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres des Affaires Étrangères et des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1900 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de trois millions cinquante-neuf mille deux cent vingt-huit francs. . fr. 3,059,228 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de dix mille francs. 10,000 »

Soit ensemble à la somme de trois millions soixante-neuf mille deux cent vingt-huit francs fr. 3,069,228 »
conformément au tableau ci-annexé.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil !

Op voorstel van Onze Ministers van Buitenlandsche Zaken en van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het wetsontwerp waarvan de inhoud volgt zal in Onzen naam aan de Wetgevende Kamers door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken worden voorgelegd.

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Buitenlandsche Zaken voor het dienstjaar 1900 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van drie millioen negen en vijftig duizend twee honderd acht en twintig frank fr. 3,059,228 »

2° Voor de buitengewone uitgaven, op de som van tien duizend frank 10,000 »

Te zamen, op de som van drie millioen negen en zestig duizend twee honderd acht en twintig frank fr. 3,069,228 »
overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
POUR L'EXERCICE 1900.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 .	
2	Personnel des bureaux; traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours.	403,150 .	
3	Matériel	40,500 .	506,650 .
4	Fonds secrets	13,000 .	
5	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold	20,000 .	
CHAPITRE II.			
LÉGATIONS.			
Traitements des chefs de mission :			
	a) Allemagne	58,000 .	
	b) Autriche-Hongrie	58,000 .	
	c) Brésil	30,000 .	
	d) Chine	34,150 .	
	e) Danemark, Suède et Norvège	25,000 .	
	f) Espagne	50,000 .	
	g) États-Unis	38,000 .	
	h) France	58,000 .	
	i) Grande-Bretagne	58,000 .	

**GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BUITENLANDSCHE ZAKEN
VOOR HET DIENSTJAAR 1900.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
EERSTE HOOFDSTUK.			
HOOFDBEHIER.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000	
2	Jaarwedde van het personeel der bureelen, vergoedingen voor buitengewone werken en hulpelden	403,150	
3	Materieel	49,500	508,850
4	Geheime uitgaven	13,000	
5	Aankoop van eere teekens voor de Leopoldsorde	20,000	
HOOFDSTUK II.			
GEZANTSCHAPPEN.			
Jaarwedden der gezantschapshoofden :			
	a) Duitschland	58,000	
	b) Oostenrijk-Hongarije	58,000	
	c) Brazilië	30,000	
	d) China	34,150	
	e) Denemarken, Zweden en Noorwegen	25,000	
	f) Spanje	30,000	
	g) Vereenigde-Staten	38,000	
	h) Frankrijk	58,000	
	i) Groot-Brittanje	58,000	

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
6	j) Grèce 25,000 * k) Italie 38,000 * l) Japon 38,000 * m) Grand-Duché de Luxembourg 15,000 * n) Mexique 30,000 * o) Pays-Bas 58,000 * p) Perse 30,000 * q) Portugal 25,000 * r) Roumanie 25,000 * s) Russie 58,000 * t) Saint-Siège 30,000 * u) Serbie 25,000 * v) Suisse 15,000 * w) Turquie 50,000 *	811,150 *	1,011,150 *
7	Traitements des conseillers et secrétaires	200,000 *	
CHAPITRE III.			
CONSULATS.			
8	Traitement des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi	853,000 *	853,000 *
CHAPITRE IV.			
FRAIS DE VOYAGE.			
9	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses	190,000 *	190,000 *

GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
6	j) Griekenland 25,000 " k) Italië 58,000 " l) Japan 58,000 " m) Groothertogdom Luxemburg 15,000 " n) Mexico 50,000 " o) Nederland 58,000 " p) Perzië 50,000 " q) Portugal 25,000 " r) Rumenië 25,000 " s) Rusland 58,000 " t) Heilige-Stoel 50,000 " u) Servië 25,000 " v) Zwitserland 15,000 " w) Turkije 50,000 "	811,150 "	1,011,150 "
7	Jaarwedden der gezantschapsraadsheeren en secretarissen	200,000 "	
HOOFDSTUK III.			
CONSULATEN.			
8	Jaarwedden der consulaire ambtenaren en vergoedingen aan enkele onbezoldigde ambtenaren, met de bevoegdheid, voor de Regering, om de ongebruikt gebleven sommen tot een beliep van 50,000 frank aan de consulaire rondreizen te besteden	855,900 "	855,900 "
HOOFDSTUK IV.			
REISKOSTEN.			
9	Reiskosten voor ambtenaren van den buitendienst en van het Hoofdbeheer, vergoedingen voor huisvestingskosten aan enkele diplomatische ambtenaren, kosten van koeriers, rijdende boden, verschillende reizen	190,000 "	190,000 "

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE V.			
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
10	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris	14,000 »	
11	Traitement de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences	112,095 »	
12	Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels	138,000 »	284,095 »
15	Frais de chancellerie	25,000 »	
CHAPITRE VI.			
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
14	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget	65,000 »	
15	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves.	700 »	65,700 »
CHAPITRE VII.			
COMMERCE, ÉMIGRATION.			
16	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie	80,000 »	
17	Musée commercial: échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque . . .	20,000 »	
18	Service de l'émigration	26,000 »	142,833 »
19	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers	6,833 »	
20	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international.	10,000 »	

GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK V.			
VERSCHILLENDE UITGAVEN BETREFFENDE DE GEZANTSCHAPPEN EN CONSULATEN.			
10	Jaarwedde van eenen kanselier en van eenen klerk der kanselarij, te Parijs.	14,000	
11	Jaarwedde van drogmans, kosten voor geleerden en tolken, jaarwedden en toelagen aan verscheidene beambten in verschillende verblijfplaatsen	112,995	
12	Kosten van briefwisseling van het Hoofdbeheer met de agentschappen, alsmede van briefwisseling onder deze; voorloopige hulp aan behoeftige Belgen; aankoop en onderhoud van vlaggen, wapenborden, zegels, stempels; aankoop, afschrift en vertaling van stukken; buitengewone en toevallige kosten	135,000	284,995
15	Kanselarijkosten.	25,000	
HOOFDSTUK VI.			
BUITENGEWONE ZENDINGEN, WACHTGELDEN EN ONVOORZIENE UITGAVEN.			
14	Buitengewone zendingen, wachtgelden en onvoorziene kosten niet afzonderlijk vermeld op de Begrooting.	65,000	
15	Aandeel van België, voor het tweede vóórlaatste der verloopende jaren, in de kosten van het bijzonder Bureau voor de uitwisseling van bescheiden en inlichtingen over den slavenhandel	700	65,700
HOOFDSTUK VII.			
KOOPHANDEL, LANDVERHUIZING.			
16	Vershillende kosten en aanmoedigingen voor den koophandel; aankoop van bescheiden over koophandel; uitgave van de <i>Consulaire Verzameling</i> en van andere werken, waarbij de koophandel en de nijverheid belang hebben	80,000	
17	Handels-Museum: stalen, meubelen en materieel; tijdschriften; boekerij.	20,000	
18	Dienst der landverhuizing.	26,000	142,855
19	Aandeel van België in de kosten der Internationale Vereeniging voor de uitgave der <i>coltarieven</i>	6,855	
20	Jaarwedde van eenen Belgischen ambtenaar bij het Internationaal Koloniaal Instituut	10,000	

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VIII.			
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.			
21	Premier terme des pensions à accorder éventuellement; secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse.	5,000 "	4,000 "
22	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent.	1,000 "	
TOTAL fr.			3,059,228 .
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE IX.			
SERVICES DIVERS.			
23	Matériel de l'Administration centrale; frais extraordinaires	10,000 "	10,000 .
TOTAL DU BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES fr.			3,069,228 .

GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VIII.			
PENSIOENEN, HULPGELDEN EN ACHTERSTALLIG TEGEED.			
91	Eerste termijn van de des voorkomend te verleenen pensioenen; hulpgelden aan ambtenaren, beambten of onbenaemde agenten, aan hunne weduwen of kinderen, die geen recht op een pensioen, maar uit hoofde van hunnen behoeltigen toestand, aanspraak hebben op het bekomen van een hulpgeld	3,000 .	} 4,000 .
22	Achterstallig tegoeel der vorige jaren en dat niet verheffend kon worden op de Begroo- ting van het jaar, waarop het betrekking heeft	1,000 .	
TOTAAL . . . fr.			3,059,228 .
TWEEDE SECTIE. — BUITENGEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK IX.			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
23	Materieel van het Hoofdbeheer; buitengewone onkosten	10,000 .	10,000 .
TOTAAL DER GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BUITENLANDSCHE ZAKEN. . fr.			3,069,228 .

(204)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

pour l'exercice 1900.



BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.		
		CHAPITRE 1^{er}.		
		ADMINISTRATION CENTRALE.		
1		Traitement du Ministre.		
		PERSONNEL DES BUREAUX. — <i>Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :</i>		
		GRADE.	Nombre d'agents du même grade.	MONTANT de la DÉPENSE.
		Secrétaire général	1	12,000 »
		Directeur général	5	56,175 »
		Chef du cabinet	1	9,750 »
		Chef de division	7	49,800 »
		Bibliothécaire	1	7,200 »
		Chef de bureau	11	51,600 »
		Chef de l'expédition	1	4,500 »
		Commis de 1 ^{re} classe	8	35,250 »
		Expert en tissus	1	5,600 »
2		Commis de 2 ^e classe	14	42,625 »
		Commis étalagiste	1	2,925 »
		Commis de 5 ^e classe	11	27,375 »
		Expéditionnaire	15	29,775 »
		Huissier de cabinet	1	2,200 »
		Huissier de salle	1	2,100 »
		Messager	17	32,675 »
		Lampiste	1	2,000 »
		Garde du mobilier	1	1,750 »
		Fentier	4	4,800 »
		Nettoyeuse	8	7,200 »
		Concierge	3	2,250 »
		Supplément de traitement aux agents chargés du service du matériel		1,400 »
		Salaires des gens de peine temporaires		1,200 »
		Indemnités pour travaux extraordinaires et secours		10,000 »
		Fonds destiné aux nécessités imprévues		5,000 »
				405,150 »
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat d'imprimés, de manuscrits et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance avec l'intérieur, abonnements aux journaux et écrits périodiques et autres menus frais.		
				22,250 »
	b.	Éclairage et chauffage		
				15,750 »
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc.		
				11,500 »
4		Fonds secrets.		
5		Achat de décorations de l'Ordre de Léopold		
		TOTAL DU CHAPITRE 1^{er}. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899	DIFFÉRENCES.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1898.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1897	Observations
		AUGMENTATION	DIMINUTION			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
403,180 »	394,325 »	8,825 »	»	587,500 »	554,500 »	
49,500 »	49,500 »	»	»	49,500 » (1) 4,500 »	61,163 22	
13,000 »	13,000 »	»	»	13,000 »	13,000 »	
20,000 »	20,000 »	»	»	20,000 »	20,000 »	
506,650 »	497,825 »	8,825 »	»	495,500 »	469,663 22	
AUGMENTATION. . fr.		8,825 »				

(1) Credit supplémentaire alloué par la loi du 7 octobre 1899

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
LÉGATIONS.		
<i>Traitements des chefs de mission.</i>		
	a.	ALLEMAGNE. — Traitement d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	b.	AUTRICHE-HONGRIE. — — — — —
	c.	BRESIL — — d'un Ministre résident.
	d.	CHINE — — — — —
	e.	DANEMARK, SUÈDE ET NORWÈGE. — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	f.	ESPAGNE. — — — — —
	g.	ÉTATS-UNIS — — d'un Ministre résident.
	h.	FRANCE — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	i.	GRANDE-BRETAGNE — — — — —
	j.	GRÈCE — — d'un Ministre résident.
	k.	ITALIE — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
6	l.	JAPON — — — — —
	m.	GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. — — d'un Chargé d'affaires
	n.	MEXIQUE — — d'un Ministre résident
	o.	PAYS-BAS — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	p.	PERSE — — d'un Ministre résident.
	q.	PORTUGAL — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	r.	ROUMANIE — — — — —
	s.	RUSSIE — — — — —
	t.	SAINT-SIÈGE — — — — —
	u.	SERBIE — — d'un Ministre résident
	v.	SUISSE — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	w.	TURQUIE. — — — — —
7	»	Traitements des conseillers et secrétaires
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS <i>Approuvés</i>	CREDITS <i>alloués</i>	DIFFERENCES		CRÉDITS <i>alloués</i>	DÉPENSES <i>de</i>	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
POUR L'EXERCICE 1900.	POUR L'EXERCICE 1899			POUR L'EXERCICE 1898	L'EXERCICE 1897	
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000	»
34,150	34,150	»	»	34,150	34,150	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000	»
38,000	38,000	»	»	30,000	50,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
25,000	25,000	»	»	»	»	»
38,000	38,000	»	»	58,000	38,000	»
38,000	38,000	»	»	38,000	58,000	»
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000	»
38,000	38,000	»	»	58,000	38,000	»
30,000	30,000	»	»	50,000	30,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	21,187 50	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
30,000	26,000	4,000	»	26,000	26,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000	»
200,000	200,000	»	»	167,500	167,500	»
1,044,150	1,007,150	4,000	»	941,650	937,857 50	
AUGMENTATION . . fr.		4,000				

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉRO de articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
CONSULATS.		
8	»	Traitement des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi
TOTAL DU CHAPITRE III. fr.		
CHAPITRE IV.		
FRAIS DE VOYAGE.		
9	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses.
TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.		
CHAPITRE V.		
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
10	»	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris
	»	— d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Constantinople (<i>pour mémoire</i>).
11	»	Traitement de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences
12	»	Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels
13	»	Frais de chancellerie
TOTAL DU CHAPITRE V. fr.		
CHAPITRE VI.		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
14	»	Missions extraordinaires; frais relatifs aux traités et conventions; traitements d'inactivité; frais de dernière maladie et d'inhumation; indemnités à des agents autres que ceux de l'Administration centrale, pour travaux extraordinaires ou situation malheureuse résultant de circonstances indépendantes de leur volonté; dépenses imprévues non libellées au Budget.
15	»	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves
TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1898.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1897.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
853,900	853,900	»	»	784,900	767,747 44	a) Buenos-Ayres . . . 22,000 Suppl. 6,000 Bangkok . . . 22,000 » 3,000 Caracas . . . 24,000 » 3,000 Guatemala . . . 22,000 » 3,000 Lima . . . 23,000 » 3,000 Santiago (Chili) . . . 23,000 » 3,000 Tanger . . . 25,000 » Bombay . . . 24,000 » Hankow . . . 24,000 » Prétoria . . . 22,000 » Tunis . . . 22,000 » Liverpool . . . 21,000 » Ottawa . . . 21,000 » Philadelphie . . . 21,000 » Sophia . . . 21,000 » Constantinople . . . 20,000 » Moscou . . . 20,000 » Antilles . . . 18,000 » Batavia . . . 18,000 » Beyrouth . . . 18,000 » Le Caire . . . 18,000 » Calcutta . . . 18,000 » Cologne . . . 18,000 » Hongkong . . . 18,000 » Manille . . . 18,000 » St. Croix de Ténériffe . . . 18,000 » Shanghai . . . 18,000 » Tientsin . . . 18,000 » Durban . . . 16,000 » Melbourne . . . 16,000 » Ekaterinoslaw . . . 14,000 » San Francisco . . . 14,000 » Yokohama . . . 14,000 » Rotterdam . . . 10,000 » Vice-consuls . . . 128,000 » Explorations . . . 40,000 » Indemnités . . . 6,900 » Fr. 833,900 Fr. 20,000 Fr. 853,900
853,900	853,900	»	»	784,900	767,747 44	
190,000	190,000	»	»	180,000	180,000	
190,000	190,000	»	»	180,000	180,000	
14,000	14,000	»	»	14,000	14,000	b) Alexandrie. — 1 khavass. fr. 1,000 Alep. — 1 id. . . . 600 Andrinople. — 1 id. . . . 500 Athènes. — 1 élève drogman. 6,000 Bangkok. — 1 gardien (mit de pavillon) . . . 580 Belgrade. — 1 drogman . . . 3,000 Beyrouth. — 1 khavass . . . 1,000 — 1 élève-interp. . . 4,800 Brousse. — 1 khavass . . . 600 Constantinople. — 2 drogman . . . 17,000 — 1 com. de chanc. . . 6,000 — 2 khavass . . . 2,600 — 1 capou-eglan . . . 360 Hankow. — 1 lettré interpr. . . 6,000 Le Caire (cons. gén.) 2 khavass . . . 2,000 — (cons.) 1 id. . . . 800 Pekin. — 1 lettré . . . 6,000 — 1 secrét.-interp. . . 10,550 — 1 élève-interp. . . 6,000 Philippopoli — 1 khavass . . . 800 Port-Saïd — 1 id. . . . 900 Salonique. — 1 id. . . . 750 Samsoun — 1 id. . . . 600 Shanghai. — 1 lettré . . . 1,000 Smvrne. — 1 khavass . . . 800 Sophia. — 1 drogman . . . 3,000 — 1 khavass . . . 1,200 Tanger (cons. gén.) 1 drogman . . . 6,000 — id. — 1 chancelier . . . 1,200 — id. — 1 khavass . . . 1,450 Tanger (cons.) — 1 id. . . . 600 Téhéran. — 1 drogman . . . 5,000 — 4 ghoulams . . . 3,200 — garde militaire. . . 736 Trébizonde. — 1 khavass . . . 500 Tripoli. — 1 id. . . . 800 Varna. — 1 id. . . . 800 Yedo. — 1 lettré-interp. . . 6,000 Divers et imprévu . . . 3,100 Fr. 112,995
112,995	112,995	»	»	91,145 (¹) 1,000	83,793 52	
135,000	100,000	35,000	»	100,000 (¹) 153,000	154,501 37	
c) 23,000	23,000	»	»	23,000	23,000	
284,995	249,995	35,000	»	362,145	280,294 69	
AUGMENTATION . . fr.		35,000				
65,000	50,000	15,000	»	50,000	59,604 22	
700	700	»	»	457 28	385 97	
65,700	50,700	15,000	»	50,437 28	59,990 19	
AUGMENTATION . . fr.		15,000				
(1) Crédit supplémentaire alloué par la loi du 7 octobre 1899.						c) Allemagne . . . 2,000 Autriche-Hongrie . . . 2,000 Chine . . . 2,000 A REPORTER. . . fr. 6,000

(Voir suite de la note à la page suivante.)

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VII.		
COMMERCE, ÉMIGRATION.		
16	•	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie
17	•	Musée commercial : échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque
18	•	Service de l'émigration
19	•	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers
20	•	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.		
CHAPITRE VIII.		
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.		
21	•	Premier terme des pensions à accorder éventuellement; secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse
22	•	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent
TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.		
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE IX.		
SERVICES DIVERS.		
•	•	Participation du Département à l'Exposition de 1897 (<i>pour mémoire</i>)
•	•	Subside à la Conférence internationale pour la propriété industrielle (<i>pour mémoire</i>)
•	•	Subside à la Conférence internationale sur le régime des sucres (<i>pour mémoire</i>)
23	•	Matériel de l'Administration centrale; frais extraordinaires
TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1898.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1897.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
						Ravont. . fr. 8,000
						France 2,000
						Grande-Bretagne 2,000
						Italie 2,000
						Japon { Légation 2,000
						Vice-cons. à Yokohama 2,000
						Pays-Bas 2,000
						Russie 2,000
						Turquie 2,000
						Fr. 22,000
80,000 »	80,000 »	»	»	80,000 »	76,082 12	
20,000 »	20,000 »	»	»	20,000 »	19,496 29	
26,000 »	26,000 »	»	»	26,000 »	21,861 70	
6,853 »	6,853 »	»	»	6,853 »	6,853 »	
10,000 »	10,000 »	»	»	10,000 »	10,000 »	
142,833 »	142,833 »	»	»	142,833 »	134,275 11	
3,000 »	3,000 »	»	»	3,000 »	2,485 »	
1,000 »	1,000 »	»	»	1,000 »	1,208 26	
				(1) 1,000 »		(1) Credit supplémentaire alloué par la loi du 7 octobre 1899
4,000 »	4,000 »	»	»	3,000 »	5,693 26	
»	»	»	»	»	5,000 »	
»	»	»	»	»	10,500 »	
»	»	»	»	(2) 9,140 45	»	(2) Credit alloué par la loi du 7 octobre 1899.
10,000 »	4,000 »	6,000 »	»	»	»	
10,000 »	4,000 »	6,000 »	»	9,140 45	15,500 »	
AUGMENTATION. . fr.		6,000 »				

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉROS des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I.	Administration centrale.
II.	Légations
III.	Consulats
IV.	Frais de voyage
V.	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats
VI.	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.
VII.	Commerce, émigration.
VIII.	Pensions, secours et créances arriérées.
IX.	Services divers
TOTAUX. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1898.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1897.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
506,650 »	497,825 »	8,825 »	»	498,500 »	469,665 22	
1,011,150 »	1,007,150 »	4,000 »	»	941,650 »	937,837 30	
853,900 »	853,900 »	»	»	784,900 »	767,747 44	
190,000 »	190,000 »	»	»	180,000 »	180,000 »	
284,995 »	249,995 »	35,000 »	»	362,145 »	280,294 69	
65,700 »	50,700 »	15,000 »	»	50,437 28	59,990 19	
142,833 »	142,833 »	»	»	142,833 »	154,275 11	
4,000 »	4,000 »	»	»	5,000 »	5,695 26	
10,000 »	4,000 »	6,000 »	»	9,140 45	15,500 »	
5,069,228 »	5,000,403 »	68,825 »	»	2,971,605 75	2,848,999 41	
AUGMENTATION. . . . fr.		68,825 »				

(216)